



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E180548

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2024

ÉDITÉ LE 03/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 2018B02474

Siret : 843 349 556 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE PRW-2100092-A

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE PRW-2100092-A

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ART PROVENCE BATIMENT SARL

CHEMIN DE LA MEUNIERE
13480 CABRIES

Téléphone : 06 72 00 51 64

Portable : 06 72 00 51 64

Fax :

Site Internet :

E-mail : los-angeles-home@orange.fr

Responsabilité légale :

PNISHI ZEF GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	07/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/02/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/02/2023
o Ventilation mécanique	07/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	07/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/02/2023
o Isolation des combles perdus	07/02/2023
o Isolation des planchers bas	07/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.